

VUE D'ENSEMBLE

Le calendrier scolaire explique une part importante des fluctuations mensuelles de la mobilité touristique du début 2013, rendant délicate la lecture des tendances sous-jacentes.

Les nuitées des Français ont ainsi été bien orientées en mars, progressant de 16 %, en lien avec des vacances d'hiver plus tardives que l'an passé, la zone C se situant de plus en dernière position. À l'inverse, en avril, la mobilité touristique a de nouveau été fortement impactée, de façon négative cette fois, par un décalage des dates de vacances de printemps par rapport à l'an passé. Les nuitées sont ainsi en baisse de 23 %. Toutes destinations confondues, 25 % des Français projettent au moins un voyage en juin et 32 % en juillet.

La fréquentation hôtelière globale a augmenté de 3,2 % en mars et reculé de 6,2 % en avril. Les nuitées des Français sont en baisse modérée en mars, plus marquée en avril. Celles des étrangers sont en forte progression en mars, mais reculent en avril. Interrogés en mai, les professionnels de l'hôtellerie font état d'un taux de réservation moyen à cette date de 40 % pour juin et de 33 % pour juillet. Le taux de réservation des campings s'établit quant à lui à 18 % pour juin et 35 % pour juillet.

En mars 2013, à l'inverse du mois précédent, le calendrier des vacances d'hiver a été favorable à la mobilité touristique des Français. En effet, les vacances scolaires d'hiver 2012 ont été retardées d'une semaine par rapport à l'année dernière, empiétant plus largement sur mars ; de plus, les vacances de la zone C (avec l'Île-de-France) ont compté une semaine et demie en mars, contre une demi-semaine en 2012. Ces vacances plus tardives que l'an passé ont eu un impact positif sur le taux de départ de mars, qui progresse de 3 points. En mars 2013, 23 % des Français de 15 ans et plus ont ainsi réalisé au moins un voyage, tous motifs et toutes destinations confondues. Le taux de départ en France s'est établi à 21 % et le taux de départ à l'étranger à 3 %. Le nombre de voyages réalisés progresse de 12 %, à 16,0 millions. La hausse est plus prononcée pour les voyages à l'étranger (+ 17 %) que pour les voyages en France (+ 11 %). La durée moyenne des voyages s'allonge, de 3 % pour la destination France et de 1 % pour l'étranger, de telle sorte que la hausse des nuitées est encore plus marquée : + 15 % pour les voyages en France et + 18 % pour les voyages à l'étranger. Toutes destinations confondues, les nuitées des Français sont en hausse de 16 %.

En avril, la mobilité touristique a de nouveau été fortement impactée, de façon négative cette fois, par un décalage des dates de vacances scolaires par rapport à l'an passé. En effet, les vacances de printemps 2013 ont commencé le 13 avril, soit six jours plus tard qu'en 2012. Par ailleurs, les vacances de la zone C (avec l'Île-de-France) se sont déroulées principalement sur le mois de mai, alors qu'en 2012 elles se sont entièrement inscrites en mars. Selon les résultats provisoires, le taux de départ en France est ainsi inférieur de 5 points à celui d'avril 2012, à 22 %. Le taux de départ à l'étranger est, pour sa part, stable à 4 %. La durée moyenne de voyages se réduit pour la France (- 4 %), et encore plus pour l'étranger (- 11 %). En conséquence, la baisse des nuitées est encore plus forte que celle des voyages, atteignant - 24 % pour la destination France et - 17 % pour l'étranger. Au total, les voyages sont en baisse de 19 % et les nuitées de 23 %.

En mars, pour leurs voyages en France, les Français se sont en premier lieu rendus à la montagne, qui a cumulé 37 % des nuitées. La ville vient ensuite (28 %), suivie du littoral (18 %), puis de la campagne (17 %). En avril, la ville et le littoral arrivent en tête des destinations des Français, avec

30 % des nuitées chacune, devant la montagne et la campagne (20 % des nuitées chacune). En mars, en raison du calendrier scolaire, tous les espaces sont orientés à la hausse, tandis qu'en avril ils sont tous orientés à la baisse.

La région ayant, en mars, accueilli le plus de touristes français est, de loin, Rhône-Alpes, suivie de l'Île-de-France, de PACA, puis des Pays de la Loire et de la Bretagne. En avril, l'Île-de-France et Rhône-Alpes se placent aux deux premières places, devant de très peu les régions PACA, Pays de la Loire et Bretagne.

La dépense moyenne par voyage des Français a été de 361 euros en mars (+ 2 % par rapport au même mois de l'an passé) et 327 euros en avril (+ 3 %). Pour les voyages en France, elle est de 271 euros en mars (+ 3 %) et 240 euros en avril (+ 2 %). Cette somme est multipliée par 4 pour les voyages à l'étranger : 1 090 euros en mars (- 4 %) et 923 euros en avril (- 3 %). Au total, la dépense relative à l'ensemble des voyages des Français s'élève à 5,8 milliards d'euros en mars et 5,5 milliards d'euros en avril, dont respectivement 66 et 64 % concernent les voyages en France. Les dépenses totales progressent de 14 % en mars, sous les effets conjugués de la hausse du nombre de voyages et de la dépense moyenne par voyage. En avril, la hausse de la dépense moyenne par voyage est insuffisante pour compenser le recul du nombre de voyages et la dépense totale recule de 16 %.

Toutes destinations confondues, 25 % des Français projettent au moins un voyage en juin et 32 % en juillet. Pour la destination France, leur taux d'intention de départ s'établit à 21 % pour juin et 26 % pour juillet. Par ailleurs, 4 % des Français comptent se rendre à l'étranger en juin et 5 % en juillet. Parmi les 19,8 et 24,6 millions de voyages prévus par les Français en juin et en juillet, plus de huit voyages sur dix sont à destination de la France. En juin, et encore plus en juillet, le littoral devient la première destination des Français, avec 40 % des nuitées en juin et 43 % en juillet. Les deux mois, la campagne se classe en deuxième position, avec respectivement 29 % et 31 % des nuitées, devant la ville (26 % et 15 % des nuitées). La montagne ne concentre plus que 5 % des nuitées en juin et 11 % en juillet.

Par rapport au même mois de l'an passé, la fréquentation hôtelière globale s'est inscrite en hausse de 3,2 % en mars et en recul de 6,2 % en avril. En mars, la hausse globale résulte de la forte progression des nuitées des étrangers (+ 13,8 %), que le recul de 1,2 % des nuitées des Français ne compense que partiellement. En avril, les Français comme les étrangers ont été moins présents, leurs nuitées étant inférieures de respectivement 6,5 % et 5,8 % à celles d'avril 2012. Le nombre total de nuitées a ainsi été de 15,5 millions en mars et de 15,8 millions en avril. Les clientèles de tous les continents ont alimenté la hausse des nuitées étrangères enregistrée en mars : c'est vrai pour les touristes européens, largement majoritaires, en hausse de 12,9 %, ainsi que pour les clientèles en provenance d'Amérique (+ 16,2 %) et d'Asie et d'Océanie (+ 17,2 %). La clientèle d'Afrique (+ 1,5 %) continue également d'être bien orientée. En avril, le recul de la fréquentation étrangère est uniquement dû à la clientèle européenne, en baisse de 11,6 %. À l'inverse, de fortes progressions ont été observées pour la clientèle en provenance d'Asie et d'Océanie (+ 21,6 %) et d'Afrique (+ 10,3 %). La fréquentation américaine a, quant à elle, été quasiment stable (+ 0,4 %).

Parmi les différentes clientèles européennes, seules les fréquentations néerlandaise et italienne ont été mal orientées en mars (avec respectivement - 2,9 % et - 3,8 %), et seule la clientèle russe est restée orientée à la hausse en avril (+ 4,4 %). Pour toutes les autres clientèles européennes, des hausses parfois marquées ont été observées en mars, atteignant + 34,6 % pour les Allemands et + 38,4 % pour

les Suisses. À l'inverse, hormis les Russes, toutes les autres nationalités européennes sont en baisse en avril.

Les deux mois, les nuitées de la clientèle hors Europe ont affiché d'importantes progressions par rapport à la même période de l'an passé, atteignant + 15,7 % en mars et + 9,2 % en avril. Les deux mois, la clientèle chinoise a été en nette hausse (+ 45,8 % et + 45,7 %), de même que la clientèle en provenance du Proche et Moyen-Orient (+ 27,0 % et + 12,9 %) et, dans une moindre mesure, des États-Unis (+ 13,9 % et + 1,3 %). La hausse a également été notable pour l'Amérique centrale et du Sud en mars (+ 30,7 %), pour faire place à une stabilité en avril. La fréquentation japonaise a, quant à elle, été stable en mars, avant de progresser de 3,2 % en avril.

En mars, la baisse globale des nuitées des Français (- 1,2 %) a été alimentée par la ville (- 5,1 %) et le littoral (- 1,4 %), les autres espaces étant en nette progression (+ 4,6 % pour la campagne et + 8,8 % pour la montagne). Mais la clientèle étrangère a été en forte progression dans tous les types d'espace, de telle sorte que, globalement, les nuitées hôtelières ont augmenté dans tous les types d'espace. Inversement, en avril, les nuitées ont été orientées à la baisse pour tous les espaces, les Français comme les étrangers étant partout en recul.

Le taux d'occupation des hôtels est en baisse en mars (- 1,0 point à 52,2 %) comme en avril (- 1,6 point, à 52,1 %).

Le taux de réservation des hôtels, déclaré en mai 2013, s'établit à cette date à 40 % en moyenne pour juin et 33 % pour juillet. Le taux de réservation des campings s'établit quant à lui à 18 % pour juin et 35 % pour juillet. La tendance est toujours jugée en baisse par rapport à l'an passé.

Pour les hôtels, en juin, c'est dans les zones urbaines que le taux de réservation est le plus élevé, avec 44 % (62 % pour la seule Île-de-France), devançant la campagne et la montagne (39 %) ; le littoral se classe dernier, avec un taux de réservation de 32 %. Pour juillet, les hôtels situés à la montagne et à la ville ont les plus forts taux de réservation, avec respectivement 36 % et 35 %, devant la campagne (30 %) et le littoral (29 %). Pour les campings, le taux de réservation le plus élevé pour juin est observé pour la montagne (21 %), les taux des autres espaces ne dépassant pas 15-16 % ; pour juillet, il se hisse à 46 % pour le littoral, 36 % pour la montagne, 24 % pour la campagne et 21 % pour la ville.

En mai 2013, 23 % des professionnels de l'hôtellerie et 35 % des professionnels du camping se déclarent plutôt ou très satisfaits du niveau des réservations pour les six mois à venir. Ce sont les hôtels situés à la montagne qui ont le taux de satisfaction le plus élevé (36 %), et ceux situés en ville qui ont le taux de satisfaction le plus bas (19 %). Pour les campings, les taux de satisfaction les plus élevés émanent des établissements situés en ville (50 %) et à la campagne (43 %) ; à l'inverse, le niveau des réservations est jugé le moins satisfaisant à la montagne et sur le littoral.